

**Votre demande doit obligatoirement nous parvenir au moins
3 MOIS AVANT LA DATE DU DEBUT DE LA MANIFESTATION.**
La Ville se réserve le droit de ne pas instruire les demandes arrivées hors délai.

à l'adresse suivante : Mairie de Bourg-en-Bresse
A l'attention de Monsieur le Maire
Hôtel de Ville – BP 90419
01012 BOURG EN BRESSE CEDEX

Ou par courriel à : mairie@bourgenbresse.fr

Tout formulaire incomplet ne sera pas pris en compte.

Eléments à joindre à ce formulaire :

1. Plan d'implantation des installations (précis et métré, quelques plans de places sont téléchargeables sur bourgenbresse.fr)
2. Documents techniques de vos structures (ex : extrait du registre de sécurité pour les chapiteaux...)

MANIFESTATION

Nom : _____

Date de la manifestation: _____

Dates de montage et de démontage : _____

Horaires d'ouverture au public (début et fin) : _____

Type (sportive, culturelle, ...) : _____

Lieu : _____

☐ Salles municipales (préciser) _____

☐ Equipements sportifs (préciser gymnase, terrain) _____

Nombre de personnes attendues : _____

Déroulement de la manifestation / descriptif des activités-animations : _____

ORGANISATEUR

Association / organisme : _____

Responsable de la manifestation : _____

Adresse postale : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Contacts à communiquer au public (facultatif): _____

BESOINS TECHNIQUES (merci de préciser les quantités souhaitées)

N.B. : le matériel est mis à disposition en fonction du stock disponible

☐ Chaises :

☐ Tables : ☐ Tables congrès (2m x 0,40m large) :

☐ Lot « Kermesse » (1 table+ 2 bancs) :

- ☐ Barrières : ☐ Vauban – nombre :
☐ Héras - nombre :

☐ Podium : m^2 - précisez hauteur :

☐ Praticables : m^2 (2mx1m) - précisez hauteur :

Service des Sports : ☐ Podium récompense simple ☐ Podium Prestige (à utiliser en intérieur)

☐ Kit communication Ville de Bourg-en-Bresse (banderole, 1 grand oriflamme, 1 petit oriflamme, 1 roll'up)

☐ Branchements électriques triphasé : (ex : grosse friteuse, camion frigo, etc ...)

Nombre : Puissance totale : en Watt ou Kw

☐ Branchements électriques monophasés (ex : sono, gaufrier, frigo, cafetière, projecteur, etc..) :

Nombre : Puissance totale : en Watt ou Kw

(rappel : puissance en W et Kw indiquée sur une plaquette pour tout appareil électrique : ajouter ces puissances, par appareil, pour avoir la puissance totale)

☐ Rallonges électriques: ☐ 10 m - nombre :

☐ 20 m - nombre :

☐ enrouleur 50 m - nombre :

☐ Branchements d'eau (lieu) : _____

☐ Autre : _____

☐ Lieu de livraison à préciser : _____

DEMANDE D'AUTORISATION (utilisation du domaine public, arrêt de la circulation, tenue d'une buvette...) :

☐ Places de stationnement : précisez nombre, adresse précise, joindre un plan : _____

☐ Arrêté de circulation : précisez les rues concernées: _____

☐ défilé : indiquez le circuit exact (plan) _____

☐ Vente ou collecte (y compris droits de place et d'entrée) _____

☐ Buvette (préciser type de boissons, horaires) ☐ sans alcool

☐ avec alcool

Horaires : _____

☐ Vente de restauration (précisez si appareils de cuisson) _____

☐ Sonorisation (horaires) : _____

☐ Fléchage

☐ Pose de bornes

COMMUNICATION

Afin d'annoncer votre évènement sur les sites Internet de la Ville de Bourg-en-Bresse, de Grand Bourg Agglomération et de l'Office de Tourisme, veuillez remplir le formulaire en ligne sur le site Internet de la Ville : www.bourgenbresse.fr rubrique « annoncer un évènement » : <https://www.bourgenbresse.fr/262-evenement-organisation-communication.htm>

Une sélection d'évènements sera retenue dans le magazine C'est à Bourg, en fonction des dates de parution et des choix éditoriaux du comité de rédaction du magazine.

☐ Affichage dynamique de la Ville (3 panneaux lumineux en ville)

Consulter <http://www.bourgenbresse.fr/2944-demande-de-diffusion-sur-le-reseau-d-affichage-dynamique.htm>

☐ Autres - à préciser :

STRUCTURES APPORTEES PAR L'ORGANISATEUR : (+ plan d'implantation à fournir)

Détail des structures : (chapiteaux, barnum ...) précisez dimensions- si structures gonflables, lestage obligatoire à la charge de l'organisateur...

SECURITE DE LA MANIFESTATION

Il convient de se référer aux instructions disponibles sur le site internet des services de l'État dans l'Ain : <https://www.ain.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite/Protection-civile/Grands-rassemblements-et-Vigipirate/Organisation-d-evenements-rassemblant-du-public>

Précisez les moyens prévus pour **le respect du plan Vigipirate**

- Nombre de membres de l'organisation (bénévoles et professionnels), leurs missions :
- Service d'ordre (sécurité privée) :
- Moyens de communication entre les acteurs :
- Dispositif de filtrage et procédure de vérification avant le début de l'évènement :
- Dispositif pour empêcher l'arrivée de véhicules :

Précisez les moyens prévus pour **les secours à la personne:**

- Moyens humains et matériels de premiers secours et préciser les coordonnées de l'association agréée retenue :
- Moyens d'alerte des secours :
- Moyens d'alerte et d'évacuation des spectateurs :